

Benghebrit : pour décider des nouvelles mesures à introduire
Conférence nationale de l'Education les 24, 25 et 26 juillet



Page 4

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3618 - Jeudi 16 juillet 2015 - Prix : 10 DA

Initiative du ministère
du Commerce

**Lancement d'une enquête
pour mettre de l'ordre
dans les importations**

Page 5

Clash entre Ouyahia et Hanoune et remous au MSP et au FFS

Bouillonnement au sein de la classe politique

Page 3

**La véritable
bombe iranienne**

Par Mohamed Habili

Il est question, à la suite de l'accord intervenu sur le programme nucléaire iranien, du retour de l'Iran sur la scène internationale comme si elle en était absente ces longues dernières années. Les sanctions dont elle était l'objet ne l'ont en réalité affecté que sur le plan économique. Au plan politique, on peut dire que c'est tout le contraire qui est vrai, que jamais ce pays n'a été aussi actif sur la scène régionale, dont il s'est révélé être plus que jamais un acteur majeur. Le seul pays dont on puisse le comparer sous ce rapport est l'Arabie saoudite, dont il ne viendrait à l'esprit de personne de sous-estimer le rôle dans leur région commune et à une époque particulièrement troublée. Si son effacement économique sur le marché mondial par suite des sanctions s'est doublé d'un égal affaiblissement au niveau politique, il est probable qu'il n'y aurait eu aucun accord sur son programme nucléaire, et que l'option de la force ait prévalu contre lui depuis le début, ainsi d'ailleurs que n'ont cessé de le réclamer à l'unisson aussi bien les monarchies du Golfe, à l'exception notable de Oman, qu'Israël. Le visage du Golfe ne serait pas aujourd'hui le même s'il avait reculé politiquement sous l'effet des sanctions prises à son encontre. Il faut d'ailleurs se demander jusqu'à quel point son programme nucléaire a servi de prétexte aux puissances occidentales pour tenter sinon de briser son essor du moins de l'entraver.

Suite en page 3

Malgré les assurances de Naftal

Les stations-service prises d'assaut à la veille de l'Aïd



● Les voyageurs affluent vers les gares

● Les Algériennes se bousculent au portillon des coiffeuses

Pour ceux qui vont faire des déplacements à l'intérieur du pays, pas question de laisser le réservoir à sec. De longues files se forment des heures durant. Une attente qui finit par harasser les plus téméraires, tant les habitacles des voitures se transforment en véritables fournaies.

Page 2

Lutte contre les stups à Béjaïa

**«Moustik» «Rouget»
et «Ronaldo» arrêtés**

Page 24



Condamné à payer 200 000 euros

**Cheb Mami accusé
de plagiat**

Page 13

Elles se font belles pour la fête Les Algériennes se bousculent au portillon des coiffeuses

A QUELQUES heures de l'Aïd el Fitr, les Algériennes se bousculent devant les salons de coiffeuses pour être belles le jour J, ainsi que les hommes chez leurs coiffeurs. Sociétales de leur look, les Algériennes, en cette période de fête, se bousculent dans les différents salons de coiffure. Ce passage est devenu, ces dernières années, impératif pour changer de tête et surtout paraître plus belle que d'habitude. Face à cette demande, les coiffeuses ont établi un programme spécifique. En effet, les salons fermés durant la première quinzaine du ramadhan ont rouvert leurs portes au grand bonheur des clientes. Tournant à plein régime, des «patrones» n'hésitent pas à ouvrir durant la soirée et ce, jusqu'à minuit. Certaines coiffeuses rompent le jeûne dans leurs salons. Une des nombreuses coiffeuses exerçant à Bab El Oued nous a affirmé que «les vingt premiers jours du ramadhan, les clientes, occupées à embellir les tables de leur ftour, se faisaient rares au salon. Cependant, à partir de la quatrième semaine du mois sacré, les choses ont commencé à changer et les clientes ont repris le chemin des salons de coiffure», ajoutera-t-elle. Les raisons de cette bousculade durant ce mois sacré sont nombreuses. Selon les coiffeuses, il s'agit des cérémonies de circoncision, la remise de la m'hiba (cadeau) pour la future mariée ainsi que la célébration de fiançailles. En ce qui concerne la veille de l'Aïd, les coiffeuses questionnées à propos des heures de travail, certaines nous ont expliqué que «parfois nous faisons deux à trois nuits blanches avant le jour J et cela pour satisfaire nos clientes». «D'ailleurs, la veille de l'Aïd nous resteront ouverts jusqu'à 2 heures du matin et nous refusons l'application de teinture pour ne pas tarder», affirmera une coiffeuse d'Alger. Teintures, mèches, coupes et peelings du visage, sont autant de soins qui permettent à la femme de mettre en évidence sa beauté. «On fait tout. D'ailleurs toutes les applications sont demandées, en tête de liste les teintures, les mèches et le balayage des cheveux. Le brushing est plus demandé à la veille de l'Aïd», a souligné la même coiffeuse questionnée sur les différentes applications que réclament les Algériennes. Dans cet élan de fête, même les coiffeuses à domicile travaillant au noir sont sollicitées, permettant ainsi pour un certain nombre de femmes d'entretenir leurs cheveux à moindre frais. Etre belle le jour de l'Aïd n'est pas le privilège de la seule gent féminine. Les hommes aussi sollicitent les services des coiffeurs pour une coupe. Généralement, ces derniers passent entre les mains du coiffeur la nuit du destin. Une manière d'éviter la cohue des retardataires et s'assurer une belle tête le jour J. Ce souci de se faire belle le jour de l'Aïd s'est emparé aussi des fillettes qui viennent disputer une place dans les salons. Le brushing et les coupes sont indissociables de la tenue de l'Aïd. Une manière pour elles d'épater leur voisinage et leur entourage.

Thinahene Khouchi

Malgré les assurances de Naftal

Les stations-service prises d'assaut à la veille de l'Aïd

■ Pour ceux qui vont faire des déplacements à l'intérieur du pays, pas question de laisser le réservoir à sec. De longues files se forment des heures durant. Une attente qui finit par harasser les plus téméraires, tant les habitacles des voitures se transforment en véritables fournaies.



PH/Zalouk

Par Meriem Benchaouia

La crainte de la pénurie de carburant revient hanter les esprits des Algériens. Comme chaque année, à la veille de l'Aïd-el-Fitr, les stations-service, bien que toutes soient ouvertes, sont envahies par les automobilistes qui viennent faire le plein. Pour ceux qui vont faire des déplacements à l'intérieur du pays, pas question de laisser le réservoir à sec. De longues files se forment alors, des heures durant. Une attente qui finit par harasser les

plus téméraires, tant les habitacles des voitures se transforment en véritables fournaies. Pour tenter de rassurer les citoyens, l'entreprise nationale de distribution de carburant affirme qu'aucune pénurie n'est à l'horizon et que la distribution de l'essence sera assurée normalement. Malgré les dernières assurances émises par le P-DG de Naftal, Hocine Rizou, sur la «disponibilité des carburants en quantité et qualité», le rush des automobilistes sur certaines stations-service de la capitale était

toujours visible hier matin, où de longues files de véhicules attendaient leur approvisionnement en cette énergie. Rien ne change par rapport aux années précédentes, les Algériens se hâtent pour s'approvisionner en gasoil et essence, pour éviter tout risque de tomber en panne, et surtout un jour de fête où la voiture est plus sollicitée pour des déplacements en famille. Selon plusieurs gérants de stations d'essence, il n'y a eu, jusque-là, aucun manque. Mais ils craignent que des pénuries d'essen-

ce se produisent durant les fêtes suite à l'affluence des usagers. Pour faire en sorte que la panique ne s'empare pas des citoyens et éviter le rush au niveau des pompes à essence avant la fête, M. Rizou a certifié que la distribution sera assurée au niveau de toutes les stations sur le territoire national pendant l'Aïd. «Il ne faut pas s'inquiéter sur les produits pétroliers durant les fêtes de l'Aïd El Fitr et à l'instar des autres jours de l'année, la distribution de ces produits, surtout des carburants, sera assurée sur l'ensemble du réseau stations-service et points de vente naftal, et ce, 24h/24 et à travers tout le territoire national», a déclaré, avant-hier, le P-DG de Naftal.

Il est à rappeler que depuis le début de l'année plusieurs wilayas ont souffert de pénuries de carburant. La pression sur les stations d'essence est devenue un fait ordinaire. Des chaînes interminables devant les stations-service créant des embouteillages énormes au point de bloquer la circulation ont été enregistrées à plusieurs reprises. «C'est de peur de tomber en panne d'essence ces jours de fête que tous préfèrent, par précaution, faire le plein, au cas où les stations ferment», nous déclare un automobiliste. Mais ce genre de réflexe reste tout de même, il faut l'admettre, négatif. En fait, on ne fait que perpétuer des comportements qui nous nuisent beaucoup plus qu'ils ne nous servent.

M. B.

Transports en commun à la veille de l'Aïd

Les voyageurs affluent vers les gares

Les gares, à la veille des fêtes religieuses, connaissent une affluence importante. Des voyageurs à la recherche d'un transport en commun qui les mènera vers leurs destinations. Tous les moyens sont utiles, du transport routier, ferroviaire, ou même aérien, l'essentiel c'est d'arriver à temps et passer l'Aïd avec la famille. Une situation qui nécessite un dispositif spécial pour pouvoir gérer la situation et ainsi satisfaire tous les clients, à quelques jours qui nous séparent de la fin du mois sacré, et le début du compte à rebours pour fêter l'Aïd El Fitr. Une occasion qui incite de nombreux Algériens à prendre d'assaut les différents types de transport. L'occasion religieuse, qui est connue par les retrouvailles familiales afin de vivre cet instant, incite les voyageurs à affluer vers ces stations. Toutes les gares sont

prises d'assaut, à l'instar de la gare du Caroubier ou de Agha, par les voyageurs, principalement de jeunes travailleurs installés dans la capitale qui se rendent chez eux pour passer l'heureuse occasion avec leurs familles. Une fête qui leur permettra de regagner la grande maison où toute la famille sera présente. L'importance de l'occasion équivaut celle du souci du moyen de transport deux jours avant l'Aïd. Les files d'attente devant les guichets ou les retards des moyens de transport constituent le majeur problème aux voyageurs. Pour rassurer les voyageurs, la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) a été parmi les premières à publier un communiqué indiquant un renforcement des trains de grandes lignes. Un dispositif important a été mis au service des clients pour pouvoir

voyager en toute tranquillité. Pour voir la situation de près, nous nous sommes déplacés vers la gare ferroviaire Agha. Là, nous avons pu constater une affluence vers les guichets pour acquérir un ticket de train. Devant le guichet un groupe de jeunes attendant d'être servis nous ont répondu sur le motif de leur voyage. «C'est sacré de passer l'Aïd en famille, vous devez le savoir. Nous travaillons toute l'année loin de nos familles et nous sautons sur des occasions pareilles pour pouvoir les retrouver. C'est normal ils nous manquent». Deux contrôleurs, non loin des guichets, veillent au bon déroulement des circonstances. Pour avoir quelques explications sur la gestion durant les festivités, nous avons interrogé l'un d'eux. «La situation est sous contrôle malgré l'affluence importante, alors que nous

sommes à deux ou trois jours de l'Aïd, mais nous gérons la situation». «À chaque occasion de l'Aïd el Fitr ou Aïd el Adha, nous faisons face à un nombre de voyageurs important. Mais malgré cela nous nous organisons d'avance pour servir tout le monde sinon ce sera la pagaille. Cette fois-ci, la fête religieuse coïncide avec la période de vacances scolaires, nous subissons moins de pression», a-t-il rajouté. Les taxis inter-wilaya ne sont pas exclus du compte, un nombre de voyageurs attendaient sur les quais pour avoir une place dans ces transports collectifs. Tous les chemins mènent à Rome. Telle est la situation des voyageurs pendant les occasions religieuses, pourvu de trouver un moyen pour arriver à destination.

Mohamed

Mabkhout



Clash entre Ouyahia et Hanoune et remous au MSP et au FFS

Bouillonnement au sein de la classe politique

■ Ces derniers jours la classe politique connaît un vrai bouillonnement avec l'échange d'accusations entre des leaders de partis et des remous au sein de quelques formations politiques, à savoir le MSP et le FFS.

Par Nacera Chennafi

Le retour d'Ahmed Ouyahia sur la scène politique, après son plébiscite comme secrétaire général par intérim du RND, suivi de ses sorties médiatiques impressionnantes, a créé un débat au sein des formations politiques et même des remous, notamment dans l'opposition, après sa rencontre avec le président du MSP en sa qualité de ministre d'Etat, directeur de cabinet de la Présidence. Le désaccord entre Ouyahia et Amar Saâdani, SG du FLN, sur les modalités de mettre en place une alliance présidentielle a révélé une certaine rivalité entre les deux hommes, puisque le patron du vieux parti dit non publiquement à la proposition d'Ouyahia portant création d'un front de soutien au président de la République. D'autre part, les conséquences de la rencontre du MSP avec Ouyahia jeudi dernier risquent de peser lourd sur ce parti islamiste et même sur la Coordination pour les libertés et la transition démocratique.

Après avoir posté des commentaires sur sa page officielle Facebook, dans lesquels il défendait sa rencontre avec Ahmed Ouyahia au siège de la Présidence, le président du MSP, Abderrezak Mokri, se justifie à travers les institutions de son parti.

Dans ce cadre, une réunion d'urgence du bureau exécutif national du MSP a eu lieu lundi après midi et a été sanctionnée par un communiqué dans lequel le parti justifie la rencontre avec Ouyahia, une occa-



PH/D. R.

sion aussi pour Mokri d'avertir Bouguerra Soltani, ex-président du parti. La rencontre avec le ministre d'Etat, directeur de cabinet de la Présidence de la République, Ahmed Ouyahia, «n'avait pas lieu dans le cadre des négociations avec le pouvoir au nom de l'opposition», a indiqué mardi un communiqué du MSP. La rencontre de la délégation du MSP avec M. Ouyahia s'inscrit «dans le cadre du programme de consultations lancé il y a quelques mois par le mouvement et annoncé par les médias», précise la même source.

Il a également ajouté que le mouvement ne pourrait se permettre, «ni moralement ni éthi-



quement», de négocier avec le pouvoir sans accord préalable des membres de la CLNLTD. Cependant, le parti rappelle qu'il «se réserve la liberté d'action, en son nom, et d'établir des contacts avec les différentes parties au sein du pouvoir et de l'opposition sans en informer à ce sujet». Mais la CNLTD ne semble pas du tout satisfaite du comportement de Mokri et le parti de Djeballah ne cache pas son mécontentement.

Après avoir déploré «les interprétations et lectures tendancieuses et imprécises de certains médias», le mouvement a souligné que «ses décisions sont prises au sein de ses structures et personnes ne peut exer-

cer des pressions sur le président du mouvement, le bureau exécutif ou le conseil consultatif national», allusion à son rival au sein du parti, Bouguerra Soltani, qui semble tenter de revenir à la tête du parti et pourquoi pas rejoindre le front présidentiel proposé par Ouyahia. Soltani s'est déjà prononcé en faveur du dialogue avec le pouvoir et la participation au gouvernement.

Pour sa part, Louisa Hanoune affiche sa colère suite aux dernières déclarations d'Ouyahia dans lesquelles il avait indiqué que «certains parlent d'oligarchie. Moi, je dis vive l'oligarchie algérienne!». «Ouyahia dit qu'il vaut mieux que les oligarques algériens prennent l'argent au lieu de ce soit des étrangers. Mais c'est très grave. C'est une dérive sans précédent de la part du directeur de cabinet de la Présidence qui justifie et autorise la prédation et l'accaparement de l'argent public», a commenté M^{me} Hanoune lors d'une conférence de presse qu'elle a animée mardi. Elle conseille Ouyahia de faire attention à ses déclarations en tant que directeur de cabinet de la Présidence.

Au Front des forces socialistes, il n'est plus question que les dissidents, regroupés au sein du Forum socialiste (FS), reviennent au FFS car ils ont opté pour une adhésion collective au parti de Abdelaziz Belaid, le Front El-Moustaqbel. C'est ce qu'a annoncé le porte-parole du Forum, le député Khaled Tazaghart, lors d'une conférence de presse qu'il a tenue à Béjaïa.

N. C.

Béjaïa

L'Aïd en point de mire depuis plusieurs jours

Le ramadhan tire presque à sa fin. Les Béjaouis ont en point de mire la fête de l'Aïd et surtout l'organisation de ses préparatifs qui demandent beaucoup de temps. Autrement dit, plusieurs jours ou la dernière semaine du mois de ramadhan si ce n'est plus. Satisfaire les enfants et les rendre joyeux est très important. Et les tâches sont multiples : l'achat de vêtements neufs, les visites familiales, le recouvrement dans les cimetières, les gâteaux et plats gastronomiques consistants, etc. Tout cela doit être pris en compte dès le départ. Pour que tout soit parfait, les ménagères ou les chefs de familles y mettent beaucoup de cœur et de force et un programme est tracé pour y arriver. Ces derniers jours, les pères de familles s'affairent à acheter des vêtements neufs que leurs enfants porteront avec beaucoup de joie le jour de l'Aïd.

Certains parents l'ont déjà fait il y a plusieurs semaines pour éviter les bousculades des derniers jours dans les magasins. D'ailleurs c'est ce que nous constatons ces derniers jours. Mais ce qui attire notre attention ce

sont les prix des effets vestimentaires de qualité qui sont trop élevés. Des baskets à 4 500 et 6 000 DA, des pantalons à 3 000 et 3 500 DA, des chemises à 2 000 et 2 500 DA, des polos à 2 000 et 2 500 DA... Par contre, les vêtements bas de gamme sont moins chers par rapport aux produits importés et de qualité. Malgré cela, les prix restent élevés. Certains se rabattent sur les produits chinois et la friperie, faute de budget. Dans ces magasins ou marchés, on retrouve des habits moins chers mais qui ne répondent pas, il faut le dire, aux normes. D'ailleurs, on se demande comment on a laissé les importateurs ou les commerçants inonder les marchés avec ces produits de mauvaise qualité. Une surveillance doit être de rigueur et les autorités doivent alourdir la réglementation à ce sujet et favoriser les produits algériens qui sont beaucoup de meilleure qualité que les produits chinois et en provenance des pays d'Asie, etc. Cependant, les produits algériens manquent sur les marchés. On s'affaire également depuis plusieurs jours à acheter des produits pour la préparation des

gâteaux, comme la farine, la margarine, le beurre, les amandes, la levure, le chocolat, et biens d'autres produits et ingrédients pour la préparation des gâteaux dont certaines femmes ne s'encombrent pas, préférant acheter les gâteaux et éviter la préparation qui prend du temps et nécessite une mobilisation de plusieurs jours. Ce sont généralement les femmes qui travaillent qui procèdent de la sorte, faute de temps et d'aide. Les chefs de familles s'affairent aussi ces derniers jours à faire des emplettes de fruits, légumes et viande, pour éviter les bousculades de dernière minute et la hausse des prix qui a déjà commencé depuis trois jours. En effet, les prix de certains produits sont relativement en hausse. C'est le constat que nous avons fait ces trois derniers jours. Les visites familiales et l'achat de jouets aux enfants font partie aussi des soucis des pères de familles qui doivent mettre de côté un budget spécial. Enfin, tout doit être calculé d'avance pour que les choses se passent bien.

Hocine Cherfa

LA QUESTION DU JOUR

La véritable bombe iranienne

Suite de la page une

L'Iran est une économie émergente, à qui il n'a manqué que la normalité dans le concert des nations pour intégrer le club des BRICS. Son programme nucléaire l'a desservi à cet égard bien plus qu'il n'a ajouté à sa puissance militaire. Il faut le croire quand il dit ne pas avoir l'intention de se doter de l'arme nucléaire.

L'Arabie saoudite, pour mettre en évidence le prétendu danger qu'il représente pour elle, fait souvent valoir que sans posséder la bombe atomique, ce pays chiite est déjà parvenu à prendre le contrôle de trois capitales arabes : Bagdad, Damas, et Beyrouth. Histoire de demander à qui veut l'entendre quel pays dans la région, et peut-être au-delà, échapperait à ses menaces, c'est en plus il avait l'arme nucléaire. En fait, s'il est une bombe les menaçant, c'est la créativité et la cohésion du peuple iranien, le dynamisme de son marché, en dépit d'institutions politiques archaïques. C'est cet élan que les monarchies du Golfe, mais également Israël, voudraient briser avant qu'il ne débouche sur un développement économique irréversible, irrattrapable par eux. L'Iran est en effet le mieux placé pour devenir la Chine du Golfe. La guerre par procuration qu'ils lui livrent dans plusieurs pays de la région tournerait alors à la débâcle sur tous les fronts. Si ça ne tenait qu'à eux et qu'à Israël, l'Iran, de leur point de vue l'Empire du mal, serait déjà retourné à l'âge de la pierre. Un homme a empêché que cela se produise : le président des Etats-Unis, Barack Obama, que rien n'aura réussi à changer de ligne dans ce dossier particulièrement explosif. Il se trouve que cet homme n'en a plus que pour quelques mois à la Maison-Blanche. Or si le Congrès n'a pas pour le moment, dont la majorité est sur une position de refus, le pouvoir de faire capoter l'accord avec l'Iran, le président étant déterminé à user de son droit de veto le cas échéant, un Congrès avec la même couleur politique que pour le moment pourrait à l'avenir défaire ce que le président sortant a fait. A moins évidemment que le remplaçant de Barack Obama, qui pourrait très bien être une remplaçante d'ailleurs, ne se reconnaisse dans ce même accord.

M. H.

Benghebrit : pour décider des nouvelles mesures à introduire

Conférence nationale de l'Education les 24, 25 et 26 juillet

■ La ministre de l'Education nationale, M^{me} Nouria Benghebrit, a annoncé hier la tenue d'une conférence nationale les 24, 25 et 26 juillet courant pour aborder plusieurs thèmes liés à l'amélioration de la qualité des enseignements dispensés. Parmi les thèmes qui seront débattus à l'occasion, le système d'évaluation de l'examen du baccalauréat.

Par Hamid Messir

La ministre, qui animait un point de presse à Tizi Ouzou en marge de la cérémonie organisée en l'honneur des lauréats des différents examens scolaires, a précisé que parmi les points inscrits à l'ordre du jour de cette rencontre «l'intégration de la fiche de synthèse dans le cadre de l'évaluation du baccalauréat pour ceux qui ont la moyenne» tout en expliquant que le gel de cette décision était dicté par le fait que la proposition avait été faite d'une façon prématurée d'autant plus que nous avons constaté sur le terrain des réactions pour certains négatives et pour d'autres «très mitigées du fait que nous avons insuffisamment expliqué les avantages de tenir compte de cette fiche d'évaluation continue». Benghebrit a confié que «nous ne perdons pas espoir car nous organisons une rencontre nationale les 24, 25 et 26 juillet courant et que cette problématique de réorganisation de l'examen du baccalauréat est posée et sera un des thèmes à développer à l'occasion de cette même conférence nationale». A la question liée à la place des langues étrangères dans le système éducatif, la ministre a relevé à titre d'exemple que «la langue française est une matière



PH: ZAIKOUKI, A.

à échec pour plusieurs raisons tout en soulignant que la maîtrise des langues étrangères est déterminante pour se positionner sur le plan professionnel». Elle a, à ce propos, précisé qu'il faut se référer à la loi de 2008 pour prendre en charge ce dossier. Abordant le recul de l'enseignement de tamazight à l'échelle nationale, Benghebrit a rappelé que des mesures ont été prises dont l'installation de la commission mixte avec le Haut Commissariat à l'amazighité

(HCA) notamment l'instruction des directions de l'éducation à travers le pays pour un effort supplémentaire afin de porter le nombre de wilayas où il est dispensé actuellement de 11 à 20 wilayas. Comme elle a souligné que «toute demande exprimée à travers les wilayas en matière de postes d'enseignants en tamazight sera prise en charge et que les postes ouverts ont été faits sur la base de l'identification des postes qui ont été ouverts». Pour elle, les efforts seront poursuivis

«pour que cette langue nationale puisse trouver sa place dans le paysage institutionnel de l'Education nationale». Revenant sur l'un des objectifs de la prochaine rentrée qui est d'atteindre un taux de 70% de réussite au baccalauréat, la ministre a rappelé que celui-ci «est inscrit dans le cadre de la loi d'orientation de l'Education nationale et on n'est pas encore arrivé à le concrétiser et qu'il faut prendre des mesures». Pour ce faire, elle a précisé qu'il faut «améliorer le

contenu des programmes et le système d'évaluation et la gouvernance au niveau des établissements» tout en soulignant que «l'amélioration de la qualité est remise en question par l'ensemble des bénéficiaires du système éducatif d'où cette nécessité de se soutenir pour faire ce saut d'autant plus que de lourds investissements sont consentis par l'Etat». La stabilité de l'année scolaire préoccupe le département de Benghebrit d'où l'intérêt d'avoir des liens de dialogue avec les syndicats dont elle a annoncé la tenue d'une rencontre avec eux pour la semaine prochaine. Dans le même sillage, elle n'a pas manqué de rappeler que ce dialogue vise «la signature d'une charte d'éthique et de stabilité du secteur de l'Education» et lui évite «les mouvements cycliques qui touchent le secteur et en créer un climat favorable pour la refonte pédagogique». Enfin, il est à noter que la ministre a assisté à la cérémonie de remise de cadeaux aux 218 lauréats des différents examens scolaires de la wilaya de Tizi Ouzou qui, pour rappel, a réalisé les meilleurs taux de réussite à l'échelle nationale pour le baccalauréat, le BEM et la 5^e.

H. M.

Ahmed Gaïd Salah au sujet de la lutte contre les résidus du terrorisme

L'instauration de la sécurité requiert une «vigilance permanente»

L'instauration de la sécurité dans le pays et la lutte contre les résidus du terrorisme, requièrent une «vigilance permanente», a indiqué hier le général de corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), en visite à la 1^{re} Région militaire. «En clôture des visites sur le terrain qu'il a effectuées aux différentes Régions militaires durant le mois sacré du ramadhan, le général de corps d'Armée Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'ANP, a effectué, aujourd'hui mercredi 15 juillet 2015, une visite de travail et d'inspection en 1^{re} Région militaire à Blida», indique un communiqué du ministère de la Défense nationale. «Cette visite s'inscrit dans le cadre de la sensibilisation et de l'orientation, auxquelles le Haut Commandement accorde un grand intérêt, visant à prôner le contact permanent et continu avec les éléments et être à l'écoute de leurs préoccupations», ajoute la même source. Le général de corps d'armée a présidé, au siège du Commandement de la Région, une réunion de travail à laquelle ont pris part le Commandement, l'état-major et

les cadres de la Région, où il a prononcé une allocution d'orientation qui a été suivie par les éléments des différentes unités par visioconférence, et dans laquelle il a réitéré que «l'instauration de la sécurité dans notre pays et la lutte tenace et avec force contre les résidus du terrorisme, qui tente vainement de menacer et de perturber la sérénité du peuple algérien, requièrent nécessairement une vigilance permanente et un continu état prêt à faire face à toute urgence et en toute circonstance». «C'est dans ce cadre précisément et pour les mêmes objectifs, que s'inscrivent les efforts inlassablement et continuellement fournis par l'ANP conjointement avec tous les autres corps sécuritaires, sous le commandement et le soutien de son Excellence, Monsieur le président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale», a affirmé Gaïd Salah. Il a précisé que ces «efforts ont été couronnés par l'instauration de la sécurité, de la stabilité et de la sérénité parmi les citoyens. Ce qui est un accomplissement précieux et cher à nos cœurs en tant que militaires, et qui s'est concrétisé grâce à la grandissante résolution



PH: OZ

de promouvoir la performance militaire des éléments et des unités, d'acquiescer l'expérience individuelle et collective souhaitée au combat et d'apporter de la souplesse et de la complémentarité aux actions de combat». Après avoir rappelé «la noblesse et la grandeur» des missions assignées à l'ANP, le général de corps d'armée a recommandé à tous les cadres d'être à la hauteur de la responsabilité de commander les hommes, en prêtant à leurs subordonnés toute l'attention requise, que cela soit sur les

aspects d'orientation et de sensibilisation, l'aspect de préservation des impératifs de leur formation, instruction et préparation au combat, ou celui qui concerne la complète, entière et continue attention prêter à leur environnement professionnel et relationnel et leur cadre de vie, ainsi que la quête, sans cesse, des facteurs et impératifs de leur bon moral. «Le maintien du moral des éléments à son plus haut degré est la première de nos priorités dans l'ANP, car nous sommes d'une totale conviction que la source du développement

des armées en général et de leur force et victoires, revient précisément et principalement à leur force de moral», a encore souligné le général de corps d'armée. «Être conscient de la sensibilité des missions et connaître leurs fins nationales et leurs objectifs principaux est, sans doute, l'un des facteurs constants et certains à même d'assurer aux éléments les capacités morales garantissant à l'ANP de poursuivre le parcours de son développement», a-t-il ajouté. Le général de corps d'armée a présidé une 2^e réunion, à laquelle ont pris part, aux côtés du général-major Habib Chentouf, Commandant de la 1^{re} Région militaire, les cadres d'état-major de la Région, ainsi que les Commandants des secteurs militaires et les chefs de services de sécurité. Lors de cette réunion, le chef d'état-major de la Région a présenté un exposé sur les différentes questions sécuritaires prévalant sur le territoire de compétence. Le général de corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah, a donné des orientations et des recommandations relatives à la lutte antiterroriste et à la nécessité d'accélérer l'éradication des résidus de ce fléau.

Yanis F./APS

Initiative du ministère du Commerce

Lancement d'une enquête pour mettre de l'ordre dans les importations

■ «Nous avons un problème avec certains importateurs. Il existe des importateurs qui ne sont même pas identifiés alors que d'autres, qui ne font pas les opérations d'importation pendant des années, reviennent par la suite», s'interroge le ministre.



Par Chakira Bidaoui

Une large enquête a été lancée récemment par le ministère du Commerce visant la mise en place d'un fichier national des importateurs afin d'assainir cette activité qui compte près de 43 000 opérateurs, a indiqué hier le ministre du Commerce, Amara Benyounés, dans un entretien accordé à l'APS. Menée par la direction générale du contrôle économique et de la répression des fraudes de ce département ministériel, cette enquête permettra d'établir un fichier devant identifier les importateurs, la nature de leurs activités (type de produits importés) et leur nationalité. «Nous avons un problème avec certains importateurs. Il existe des importateurs qui ne sont même pas identifiés alors que d'autres, qui ne font pas les opérations d'importation pendant des années, reviennent par la suite», s'interroge le ministre. Ce fichier de statistiques et d'informations va également permettre au ministère du Commerce, aux Douanes et à la direction générale des impôts d'accéder à toutes les informations relatives aux importateurs pour en assurer un meilleur

contrôle. Mais vu le grand nombre des opérateurs qui compte cette activité, l'enquête pourra durer une année, avance-t-il.

Licences d'importation: critères d'octroi

Interrogé sur la mise en pratique des futures licences d'importation, M. Benyounés fait savoir, tout d'abord, que lors d'une réunion tenue récemment avec le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, ce dernier a particulièrement insisté sur la «transparence» qui doit guider la délivrance de ces licences. Quant à la liste des produits concernés par ce nouveau dispositif, elle sera élaborée par un comité interministériel présidé par son département ministériel et composé des ministères, respectivement, des Finances, de l'Industrie et des Mines, et de l'Agriculture et du Développement rural, sachant que ce comité sera également chargé de délivrer ces licences. «Certainement, nous allons commencer par les produits importés qui nous coûtent chers mais ce sont les ministères de l'Industrie et de l'Agriculture qui vont déterminer les produits soumis aux licences», selon lui. L'autre détail

donné par le ministre est que la priorité d'octroi de ces licences sera accordée aux producteurs qui voudront importer le différentiel non produit localement pour répondre aux besoins des consommateurs : «Quand vous avez une entreprise qui produit en Algérie, elle aura accès aux licences d'importation». Selon lui, l'acte de production sera ainsi l'un des critères essentiels qui sera retenu pour l'octroi de ces licences, permettant d'encourager et de protéger les industries naissantes et d'inciter les importateurs à créer une activité de production. «Je tiens à rassurer l'ensemble des opérateurs économiques que nous ne sommes en guerre contre personne, que nous n'avons de comptes à régler avec personne et que ces licences sont destinées à mieux gérer et à rationaliser notre commerce extérieur», réitéra le ministre. «Nous avons perdu près de 50% de nos recettes d'exportation. Nous devons, donc, faire extrêmement attention à la gestion de notre balance commerciale. L'instrument juridique dont le gouvernement algérien disposera sera ces licences d'importation et d'exportation», relève-t-il. En ce qui concerne la durée de la validité

d'une licence, M. Benyounés précise qu'il s'agira généralement d'une période variant entre trois et huit ans tel que défini par les principes de l'OMC relatif à ce dispositif. «Pour nous, ce sera en fonction des évolutions de la production nationale», insiste le ministre. Quant à la tendance baissière de la facture des importations constatée depuis le début de l'année après avoir connu une hausse fulgurante continue, M. Benyounés évoque, entre autres, la mise en place de nouvelles dispositions pour le contrôle de cette activité. «C'est aussi le résultat du travail en étroite collaboration avec les services des douanes et des impôts. Nous regardons de plus près les importations, nous convoquons même les importateurs et nous lançons des enquêtes», poursuit-il. Selon lui, un certain nombre d'importateurs commencent, grâce à ces dispositions, «à appréhender et à réléchir avant de se lancer dans les opérations d'importation». Par ailleurs, afin d'interdire l'entrée, sur le territoire national, des produits contrefaits qui font généralement l'objet de la surfacturation, un groupe de travail, composé des services des ministères du Commerce et des Finances (douanes et impôts), sera chargé de mettre en place un système de contrôle dans le pays de provenance des marchandises. «J'espère que d'ici la fin de l'année, nous aboutirons au choix d'un certain nombre de bureaux d'expertise internationaux qui vont nous aider à bloquer ces marchandises contrefaites avant qu'elles n'entrent sur territoire national».

De nouvelles dispositions pour lutter contre le commerce informel

Questionné sur le commerce informel qui enregistre, depuis quelques mois, un retour en force à travers plusieurs régions du pays en dépit de l'opération lancée en 2012, le ministre fait savoir que de nouvelles disposi-

tions, en discussion actuellement au niveau du gouvernement, seront prises pour résorber ce phénomène. Ces dispositions seront annoncées une fois avalisées par le président de la République, selon M. Benyounés qui admet que le secteur informel est «problématique» en atteignant des «proportions alarmantes» menaçant même l'économie nationale et, parfois, un certain nombre de filières industrielles, «portant une atteinte sévère à la production nationale». Pour le ministre, l'Algérie est doublement perdante face à ce phénomène, et ce, de par la surfacturation en matière de commerce international et de par les produits contrefaits qui menacent l'industrie du pays, sans compter la perte des emplois.

C. B./APS

Prix Une offre excédentaire de pétrole continue de peser sur les cours du brut

LES PRIX du pétrole baissaient hier en cours d'échanges européens, l'excès d'offre sur les marchés continuant de peser sur les cours après l'obtention d'un accord sur le nucléaire iranien, et malgré les attentes d'une baisse des stocks de brut américains. A Londres, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en août valait 58,02 dollars en fin de matinée, en baisse de 49 cents par rapport à la clôture de mardi. A New York, le baril de «light sweet crude» (WTI) pour la même échéance perdait 42 cents à 52,62 dollars. Les investisseurs continuaient de digérer l'accord sur le nucléaire iranien, conscients que le pétrole iranien ne va pas inonder le marché à très court terme mais aussi que la perspective du retour de l'offre iranienne reste un facteur baissier pour les cours. L'Iran, qui dispose des quatrièmes réserves de brut au monde et des deuxièmes de gaz, est parvenu à finaliser mardi avec les grandes puissances un accord historique sur son programme nucléaire qui lui assure une levée des sanctions internationales, y compris sur les exportations de son pétrole. «Il faut être clair : l'accord iranien va renforcer la surabondance d'offre actuelle, même si ce ne sera pas pour maintenant mais à moyen terme», soulignaient les analystes de PVM. Dans un marché où l'excédent de pétrole atteint entre 1,5 et 2 millions de barils par jour (mbj), malgré une demande qui se reprend, toute augmentation de l'offre mondiale va peser sur les cours.

R. E.

Changes

L'euro évolue sans grande direction

L'euro tentait de se reprendre face au dollar hier, mais peinait à accrocher une direction claire, avant le vote du Parlement grec et une audition de la présidente de la Réserve fédérale américaine (Fed). La monnaie européenne valait 1,1029 dollar en fin de matinée, contre 1,1008 dollar mardi soir. Elle repartait également à la hausse face à la devise japonaise, à 136,32 yens contre 135,82 yens la veille au soir, ainsi que le dollar, qui s'échangeait à 123,60 yens contre 123,38 yens la veille. «Le troisième plan d'aide à la Grèce est de loin le plus décevant et l'accord a été accueilli avec, de loin, le plus

grand scepticisme», commentait un analyste chez Bank of Tokyo-Mitsubishi. Outre la crise grecque, les cambistes resteront attentifs à une audition semi-annuelle de la présidente de la Fed Janet Yellen devant la Commission des services financiers de la Chambre des représentants des Etats-Unis. Cette audition «intervient seulement deux mois avant la première hausse de taux en plus de neuf ans attendue (par les cambistes)», soulignait un analyste chez Oanda. Une hausse des taux d'intérêt américains rendrait le dollar plus rémunérateur et donc plus attractif pour les investisseurs. Comme cette hausse est atten-

due pour septembre, certains cambistes tendent à profiter de tout accès de faiblesse pour effectuer des achats à bon compte de dollars, tablant sur une forte appréciation de la devise dans les mois à venir. De son côté, le livre britannique baissait face à la monnaie européenne à 70,58 pence pour un euro, comme face au dollar, à 1,5626 dollar pour un livre. La devise suisse perdait du terrain face à l'euro, à 1,0437 franc pour un euro, comme face au dollar, à 0,9463 franc pour un dollar. L'once d'or valait 1 155,12 dollars, contre 1 157,40 dollars mardi soir.

M.Y.

Béjaïa

Nombreuses opérations de circoncision collective

■ Plusieurs opérations de circoncision collective sont menées aux quatre coins de la wilaya à l'occasion du 27^e jour du ramadhan.

Par Hocine Cherfa

Une tradition qui se maintient depuis des lustres dans la région. Et le mouvement associatif, ainsi que le Croissant-Rouge algérien se sont illustrés par ce genre d'actions cette année.

Ainsi, l'association des handicapés d'Akbou a organisé une circoncision collective au profit des enfants des handicapés et enfants issus des familles nécessiteuses de la commune. Une opération similaire est organisée par le comité du Croissant-Rouge de la daïra de Seddouk qui a touché les enfants orphelins, les enfants dont les familles sont socialement dans le besoin, dans quatre communes de la daïra.

Cette initiative est réalisée en collaboration avec l'hôpital Akloul-Ali d'Akbou.

Une quarantaine d'enfants en a bénéficié. Des articles vestimentaires, jouets et confiseries ont été offerts aux circoncis à cette occasion. L'association Rahma de Béjaïa a mené hier et comme chaque année une opération de circoncision au profit de 30 enfants des familles démunies. Une cérémonie a été



organisée dans une salle des fêtes à lhaddaden au profit de ces enfants et de leurs familles. Des cadeaux: jouets, articles vestimentaires, gâteaux et confiseries ont agrémenté cette fête au grand bonheur de ces petits. L'association «Essalem» a entrepris une

action du même genre au profit d'une trentaine d'enfants aussi. Le CHU de Béjaïa a, pour sa part, tracé un programme de circoncision de 413 enfants.

Plusieurs services (chirurgie générale, neuro-chirurgie, orthopédie...) ont été

mis à contribution afin de réaliser cette opération qui a débuté quelques jours auparavant par un bilan sanguin aux enfants concernés.

L'association Agraw du village Takhlijit a initié aussi une circoncision collective pour enfants démunis. Par ailleurs, la sûreté de wilaya a organisé aussi une circoncision collective au profit des enfants des policiers et fonctionnaires de police en coordination avec le secteur sanitaire de Béjaïa, a-t-on appris de la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Une fête a été organisée au centre de repos familial d'Aokas au profit de ces enfants et de leurs familles pour qui des cadeaux ont été remis.

A noter que la sûreté de wilaya a organisé aussi un Iftar collectif vendredi dernier au niveau des barrages routiers de Bir Slem et Pont de la Soummam (Iryahen).

Un repas suivi de conseils aux usagers de la route sur la nécessité de respecter le code de la route et ne pas s'exposer et exposer autrui au danger inutilement surtout à l'approche de l'heure de la rupture du jeûne.

H.Ch

Tizi-Ouzou

Ouverture de deux nouvelles antennes du registre du commerce

Les structures du Centre national du registre du commerce (CNRC) seront renforcées dans la wilaya de Tizi-Ouzou par l'ouverture, courant 2015, de deux nouvelles antennes, a-t-on appris de l'antenne locale du CNRC. Ces nouvelles annexes seront ouvertes au niveau des localités de Ain El Hammam, à 50 km au sud-est de Tizi-Ouzou et à Azazga, 35 km à l'est du chef-lieu de wilaya et devraient, une fois mises en service, rapprocher le CNRC des commerçants, a-t-on précisé de même source. Les travaux d'aménagement des locaux destinés à abriter l'antenne locale du CNRC d'Azazga ont atteint un taux d'avancement de plus de

90% et sa mise en service est prévue au courant de l'année 2015. S'agissant de celle de Ain El Hammam, les travaux d'aménagement ont été achevés en réalisation depuis avril dernier et son inauguration est prévue prochainement, a-t-on précisé. Le choix de ces localités pour l'ouverture d'annexes du CNRC est dicté par la concentration de commerçants au niveau de celles-ci. Sur les 76 88 commerçants (personnes physiques et morales) inscrits au registre du commerce de Tizi-Ouzou, au 30 juin 2015, pas moins de 53 994 sont concentrés au niveau de la commune de Tizi-Ouzou (représentant 70,23% du nombre global), 13 824 à Azazga

(18%) et 9060 à Ain El Hammam (11,8%), a-t-on indiqué. En plus de ces deux nouvelles antennes, il est prévu également la réalisation d'un nouveau siège du CNRC à Tizi-Ouzou. Un terrain a été acquis à cet effet et les études topographiques et de sol ont été réalisées. Avec 76 878 commerçants, dont 4 058 femmes, inscrits au CNRC, Tizi-Ouzou est «essentiellement à vocation commerciale et occupe la 3^e place après Alger et Blida en termes de nombre d'opérateurs économiques exerçant au niveau de cette wilaya» relève, pour sa part, la direction locale du commerce.

Farid O./APS

Ain Témouchent

Une commission mixte pour accompagner les jeunes pêcheurs

Une commission mixte a été installée, cette semaine, à Ain Témouchent, en vue d'accompagner les jeunes bénéficiaires de projets relatifs à la pêche, a-t-on appris, mardi, auprès de la direction chargée de ce secteur.

Cette commission mixte qui est composée de représentants de l'Ansej, de la Cnac et de la direction locale de la pêche et des ressources halieutiques, aura également, pour tâche de suivre l'avancement des projets d'investissement financés par les dispositifs de soutien à l'emploi des jeunes Ansej et Cnac, indique-t-on. Cette mesure a été engagée dans le cadre de la politique du ministère de tutelle visant le développement et la modernisation du secteur et en exécution du programme «AquaPêche 2020». Il s'agit, essentiellement, de l'accompagnement de l'investissement pro-

ductif dans les filières de la pêche et de l'aquaculture. Dans ce cadre, la direction de la pêche et des ressources halieutiques de la wilaya d'Ain Témouchent a tenu une série de réunions de coordination avec ses partenaires. Lors de ces séances de travail, l'accent a été mis sur la

nécessité de mise à quai de leurs embarcations au niveau du port de Beni Saf. A cette occasion, le directeur local de la pêche et des ressources halieutiques a insisté sur le rôle du groupement territorial des gardes-côtes de Beni Saf, dont la compétence territoriale s'étend sur l'ensemble des chan-

tiers de construction et de réparation navale, soit au niveau de la station maritime de Beni Saf. «Cette institution est appelée à jouer un rôle prépondérant dans le suivi et le contrôle de l'avancement des projets en cours de réalisation», a-t-il affirmé.

N.T.

Médéa

Plus de 1 700 arbres fruitiers et rustiques réduits en cendres à Tablat

PLUS DE 1 700 arbres fruitiers et rustiques ont été réduits en cendres dans deux incendies de forêt distincts survenus ces trois derniers jours à Tablat, à 95 km au nord-est de Médéa, a-t-on appris mardi auprès de la Protection civile. Les pertes les plus importantes ont été enregistrées dans l'incendie qui s'est déclaré, dimanche, au lieu dit El-Mouchen où pas moins de 1 540 arbres fruitiers et rustiques ont été détruits, selon la même source qui évoque également la destruction de petites

parcelles de vignoble suite à cet incendie, maîtrisé après trois heures d'effort. Par ailleurs, quelque 210 amandiers ont été ravagés par les flammes, lors d'un incendie, survenu lundi au lieu dit Ouled-El-Abed, toujours dans la commune de Tablat qui a connu, depuis vendredi passé, une série d'incendies, notamment à El-Bakare et Beghoua se soldant par la destruction d'importantes parcelles de couvert végétal et de plantations sylvo-coles, a ajouté la même source.

S.D.

Souk Ahras

Le gaz naturel pour un millier de foyers à Khedara

QUELQUE 1 000 familles résidant dans la commune frontalière de Khedara (Souk Ahras) ont été raccordées, lundi, au réseau de distribution publique de gaz naturel, a indiqué le directeur de l'énergie, Boumediene Seghiri. Ce responsable a précisé que l'opération, inscrite dans le cadre du programme quinquennal 2010-2014, a nécessité un investissement public de 327 millions de dinars.

M. Seghiri a également annoncé que 2 000 autres familles seront raccordées au réseau en août prochain, dans les communes d'Ouilène, de Zaârouria et de Tiffèche, tandis que 4 000 foyers supplémentaires situés dans différentes communes de la wilaya bénéficieront de cette énergie avant fin 2015. Une enveloppe de 900 millions de dinars a été accordée à la wilaya de Souk Ahras au titre d'un programme complémentaire pour raccorder au réseau du gaz naturel plusieurs communes frontalières.

Les différents programmes en cours en matière de raccordement au réseau du gaz porteront le taux de couverture de la wilaya de Souk Ahras, actuellement de 62 pour cent, à plus de 85 pour cent.

R.R.



Tunisie

Londres veut revenir sur son conseil aux voyageurs «aussitôt que possible»

■ La Grande-Bretagne, qui a recommandé à ses touristes de quitter la Tunisie de crainte d'un nouvel attentat, souhaite revenir sur ce conseil aux voyageurs «aussitôt que possible», a affirmé son ambassadeur à Tunis.

Par Faten D.

Le Premier ministre britannique, David Cameron, qui s'est entretenu avec son homologue tunisien Habib Essid, «a clairement dit que nous voulons revoir ce conseil aux voyageurs aussitôt que possible», a déclaré l'ambassadeur Hamish Cowell à la radio privée Shems FM. «On travaille étroitement avec les autorités tunisiennes pour la mise en place de toute la sécurité nécessaire. Ils (les Tunisiens) ont déjà fait un grand effort et on est en train de voir avec ces autorités ce qu'on peut faire pour être en mesure de revoir ce conseil», a-t-il ajouté. Londres a payé le plus lourd tribut dans l'attentat sanglant qui a frappé le 26 juin un hôtel de Port El Kantaoui (centre-est de la Tunisie), coûtant la vie à 38 touristes dont 30 Britanniques. Le 9 juillet, le Foreign Office a recommandé aux touristes britanniques de quitter la Tunisie et déconseillé tout voyage «non essentiel» dans le pays, affirmant douter que «les mesures mises en place (par le gouvernement tuni-



Touristes à Tunis... avant la désertion

sien) soient suffisantes pour protéger actuellement les touristes britanniques». Le gouvernement tunisien a dit «regretter» cette décision tout en reconnaissant la comprendre au vu des «menaces terroristes». Le Premier ministre a alors assuré que son pays avait fait «tout son possible» pour protéger les intérêts étrangers. La Tunisie a fourni «beaucoup d'efforts importants», a dit M. Cowell, et «il y a aussi beaucoup de pistes de tra-

vail» explorées, notamment concernant «les mesures de protection dans les zones touristiques» et «le contrôle des frontières avec la Libye». Le soir même de l'attentat, la Tunisie avait annoncé le déploiement de plus d'un millier de policiers armés supplémentaires dans les zones touristiques. Londres a «fait une évaluation des mesures de sécurité supplémentaires qui seront nécessaires dans cette nouvelle situation et c'est sur

cela qu'on travaille avec les autorités tunisiennes», a ajouté M. Cowell.

Vaste campagne sécuritaire et vague d'arrestations

Une large campagne sécuritaire conduite dans les diffuses régions du pays a abouti à une vague d'arrestations dans les milieux extrémistes et takfiristes. Dans un communiqué

diffusé mardi, le ministère de l'Intérieur a annoncé un large coup de filet dans les milieux takfiristes. Plusieurs personnes ont été maintenues en garde à vue dont un élément takfiriste arrêté, hier, à Sfax et revenant de Syrie, un imam extrémiste qui officiait à la mosquée Errahma à Bizerte et quatre personnes, en lien avec une organisation terroriste au gouvernement de Bizerte (Menzel Bourguiba). Par ailleurs, 15 descentes policières ont été effectuées sur 15 domiciles dans la délégation d'El Mourouj au gouvernement de Ben Arous. 10 personnes ont été interpellées dont 5 sont actuellement en garde à vue. Plusieurs tracts appelant au djihad et des ordinateurs ont été saisis. Par ailleurs, les unités de l'armée nationale procèdent depuis la soirée de mardi à des bombardements intensifs au mont Quergha (gouvernorat du Kef). Suite à des informations faisant état de mouvements suspects, les unités de l'armée nationale ont entamé une opération de pilonnage à l'artillerie lourde afin d'empêcher le passage des terroristes. Les montagnes du Kef abritent plusieurs groupes terroristes et sont régulièrement le théâtre d'affrontements.

Libye

L'Amérique réfléchit à renforcer la surveillance sur l'organisme Daesh

Selon un responsable de l'administration américaine, «les Etats-Unis d'Amérique dans le cas de concertation avec des pays de l'Afrique du Nord pour déployer des drones dans une base là-bas afin de renforcer la surveillance sur l'organisme de l'Etat (Daesh) en Libye». Le journal (*Wall Street Journal*) a cité le responsable américain en disant : «Une telle base près de bastions de l'organisme en Libye permettra aux Etats-Unis d'Amérique de combler le manque des capacités et de comprendre ce qui se passe sur place». Le responsable américain a indiqué que des survols de drones fourniront à l'armée et aux agences américaines de renseignement l'information directe sur les acti-

vités de l'organisme en Libye, se référant qu'aucun pays n'a encore donné l'autorisation pour l'exploitation de l'une des bases. D'autre part, des responsables militaires américains ont confié au journal que les drones qui se décollent de la base proposée peuvent être utilisés aussi pour lancer des raids aériens sur les objectifs de l'organisme de l'Etat (Daesh) en Libye et que cette base peut devenir un point de départ pour des opérations spéciales contre les intégristes. Par ailleurs, le porte-parole du département d'Etat américain, John Kirby, a considéré que l'accord paraphé du projet de l'accord politique libyen à Skheirat est un pas important vers la formation d'un gouvernement

d'unité nationale. Il a précisé que cet accord offre au peuple libyen la meilleure voie pour aller vers la paix et la stabilité, tout appelant tous les Libyens à s'unifier et soutenir cet accord dans l'intérêt de leur propre pays et aboutir à un avenir brillant et commun pour les Libyens.

Le porte-parole du département d'Etat américain a souligné «la disposition des Etats-Unis d'Amérique à fournir l'aide à cet accord afin d'assurer la mise en place d'un gouvernement d'unité nationale et le bon fonctionnement des institutions qui seront établies pour servir l'intérêt du peuple libyen».

Samy O./ Agences

Nicolas Sarkozy en Tunisie le 19 juillet

L'ancien chef de l'Etat français et actuel président du parti «Les Républicains», effectuera dimanche 19 juillet une visite à Tunis. Le chef de l'opposition sera accompagné par le maire de Nice, Christian Estrosi, et par le député Eric Ciotti. L'ancien chef de l'Etat s'entretiendra notamment avec le président de la République, le Chef du gouvernement et le ministre de l'Intérieur au cours d'une visite qui se prolongera jusqu'au 21 juillet.

F.D./ APS

6^e conférence européenne des études africaines à Paris

Le Sahara occidental au cœur d'un débat

Western Sahara Resource Watch a condamné les opérations d'exploration pétrolière que la société anglo-irlandaise San Leon a l'intention de mener dans les zones du Sahara occidental occupées par le Maroc. «Western Sahara Resource Watch condamne les opérations de San Leon. Nous attendons plus d'une société anglo-irlandaise qu'un soutien aveugle à l'occupation de ce territoire. San Leon doit tenir en compte les

souhaits du peuple du Sahara occidental et commencer à respecter le droit international. Elle doit se retirer immédiatement de cette opération. San Leon s'oppose fondamentalement le processus de paix de l'ONU dans le territoire», a déclaré Erik Hagen, un militant de Western Sahara Resource Watch, dans une déclaration publiée hier par le site de l'association. Selon la même source, San Leon Energy a annoncé le 2 juillet 2015 dans

un communiqué de presse avoir conclu un accord avec la société Entrepouse Drilling pour perforer un puits dans la banlieue de la capitale du Sahara occidental occupé, El Aaiun. WSRW a rappelé que le bureau juridique de l'ONU a décidé en 2002 que toute nouvelle exploration pétrolière serait illégale si les habitants du territoire ne sont pas d'accord, ajoutant qu'aucun Etat dans le monde ne reconnaît les revendications marocaines sur le

territoire. Par ailleurs, le quotidien irlandais *The Independent* a rapporté hier que Global Legal Action Network (GLAN), une ONG des droits de l'homme dirigée par des avocats irlandais, a annoncé son intention d'entreprendre une action en justice contre la société concernant son plan. Le gouvernement irlandais a déjà appelé à un référendum pour décider de l'avenir du Sahara occidental. Le ministre des Affaires étrangères, Charlie

Flanagan, a déclaré : «Selon le droit international, les ressources économiques d'un territoire non autonome ne peuvent être exploitées qu'au bénéfice des habitants du territoire, en leur nom ou en consultation avec leurs représentants. Toute exploration et activité d'exploitation qui procède au détriment des intérêts du peuple du Sahara occidental serait en violation des principes du droit international».

N.T./ SPS



Accord avec l'Iran sur le nucléaire

Netanyahu refuse de s'avouer vaincu

■ Le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu poursuit son offensive contre le nucléaire iranien en dépit de l'accord conclu entre Téhéran et les grandes puissances dans l'espoir, assurent les commentateurs, d'obtenir des «compensations» militaires américaines.

Par Ali O.

«L'accord conclu à Vienne ne constitue pas la fin de l'histoire», a-t-il prévenu hier devant le Parlement. «Nous allons continuer à dénoncer les dangers de passer un accord avec un régime dictatorial», a ajouté celui qui depuis des années fait campagne contre un tel accord.

Mardi, il a qualifié d'«erreur historique» l'arrangement conclu à Vienne qui vise à empêcher Téhéran de se doter de l'arme nucléaire en échange d'une levée progressive et réversible des sanctions qui étranglent son économie.

Il va dans un premier temps porter ses efforts sur le front du Congrès américain où il espère mobiliser suffisamment d'élus républicains et démocrates pour bloquer la levée des sanctions économiques américaines contre l'Iran. A défaut d'y parvenir, M. Netanyahu va tenter, selon les commentateurs, d'obtenir de sérieuses compensations, mili-



PH: D. R.

taires et financières, de la part de Washington.

Mais, souligne Nahum Barnea du quotidien israélien Yediot Aharonot, cette politique porte en elle une contradiction: la tentative au Congrès pourrait porter atteinte «aux compensations militaires» américaines et durcir la position de M. Obama sur le dossier palestinien.

Pour l'heure, pour tenter de rassurer Israël, le président américain va dépeindre dès la semaine prochaine le secrétaire d'État à la Défense Ash Carter dans le pays.

L'ambassadeur américain à Tel-Aviv Dan Shapiro est même intervenu en hébreu hier sur les radios publiques et de l'armée pour expliquer que cette visite illustre l'«engagement des États-Unis envers la sécurité d'Israël». «Nous sommes

disposés à approfondir notre coopération», a-t-il assuré.

Si M. Netanyahu déploie autant d'énergie dans ce dossier, alors qu'il sait qu'il s'agit d'une bataille perdue d'avance à court terme», de l'aveu même d'un haut responsable israélien qui requiert l'anonymat, c'est parce qu'il veut entrer dans l'histoire comme celui qui a été pratiquement le seul à mettre en garde jusqu'au bout contre le danger nucléaire iranien.

Mais, note Akiva Eldar, du site d'informations al-Monitor, Benjamin Netanyahu sait très bien que même si le Congrès décidait de maintenir les sanctions, une

telle décision ne concernerait pas les autres grandes puissances ni le Conseil de sécurité de l'ONU.

Pour lui, ce qu'Israël veut obtenir, c'est un «parapluie américain». Une garantie sécuritaire qui pourrait prendre la forme d'un accord stipulant que toute attaque de l'Iran contre Israël serait considérée comme une agression visant les États-Unis.

D'autres médias estiment que l'état-major israélien va tenter d'obtenir une rallonge de l'aide militaire américaine, actuellement de 3 milliards de dollars par an. L'État hébreu pourrait également obtenir des F-35 supplémentaires, dont 33

exemplaires ont déjà à été commandés. Ces avions furtifs américains de la nouvelle génération sont capables de passer inaperçus des systèmes iraniens de défense anti-aérienne.

Les discussions vont aussi porter sur le renforcement de la coopération entre les services de renseignements. «Le Mossad (le service israélien) et la CIA et la NSA (les deux principales agences de renseignements américaines) vont devoir s'adapter aux nouvelles règles du jeu imposées par l'accord et se concentrer sur une mission prioritaire: vérifier que l'Iran ne viole pas en secret ses engagements», selon le haut responsable israélien.

Publiquement, les responsables israéliens ne veulent pas donner l'impression qu'Israël se résigne à un accord avec l'Iran en échange de compensations militaires.

«Nous sommes très reconnaissants pour l'assistance que nous recevons des États-Unis. Mais il est faux d'utiliser le mot compensation car il n'y a pas de compensation pour la menace nucléaire», déclarait ainsi hier, Yuval Steinitz, ministre en charge du dossier iranien et proche de M. Netanyahu.

La plupart des commentateurs estiment qu'il est désormais temps pour Benjamin Netanyahu de limiter les dégâts avec le grand allié américain. «L'accord avec l'Iran n'est pas parfait, mais le ciel ne va pas nous tomber demain sur la tête», estime ainsi Yossi Melman dans le quotidien «Jerusalem Post».

A. O.

Yémen

Les forces gouvernementales reprennent l'initiative face aux rebelles

Les forces pro-gouvernementales ont repris l'initiative dans la guerre contre les rebelles chiites au Yémen en progressant hier à Aden, la deuxième ville du pays qu'ils cherchent à reconquérir, alors que les États-Unis ont souligné l'urgence de mettre fin au conflit.

Les combattants favorables au président en exil Abd Rabbo Mansour Hadi, appuyés par les frappes d'une coalition arabe commandée par l'Arabie saoudite, ont lancé mardi une offensive d'envergure à Aden, la première depuis l'entrée fin mars des rebelles Houthis dans cette capitale du sud du pays. Le même jour, ils ont repris l'aéroport d'Aden et continuent d'avancer dans d'autres secteurs de la ville.

«Nos combattants, équipés de véhicules militaires modernes ont progressé dans le quartier de Crater et dans celui de Moualla où ils ont repris le siège du gouvernement», a déclaré à l'AFP Ali al-Ahmadi, porte-parole d'un collectif anti-rebelles nommé «Résistance populaire dans le Sud».

Dans l'après-midi, ils ont pris le petit port commercial de Moualla, qui fait face au port d'Aden, distant d'un mille marin et que les rebelles n'avaient jamais pu conquérir, selon les sources militaires.

De violents combats se déroulaient à Crater où se trouve le palais présidentiel d'Aden. A Moualla, les rebelles s'opposaient à l'avancée des pro-Hadi, alors que la coalition a mené six raids avant l'aube contre les positions des insurgés pro-iraniens, selon des sources militaires et des témoins. L'Arabie saoudite, poids lourd de la région et voisin du

Yémen, a pris le 26 mars la tête d'une coalition arabe avec l'objectif affiché d'empêcher les rebelles Houthis de prendre le contrôle de tout le pays et par extension l'Iran d'élargir son influence à ses frontières.

A la faveur d'une offensive lancée en juillet 2014 de leur fief de Saada (nord), les Houthis ont, avec l'aide des soldats restés fidèles à l'ex-président Ali Abdallah Saleh, réussi à prendre de vastes pans de territoire, dont la capitale Sanaa, avant de prendre pied à Aden.

Une trêve humanitaire, annoncée la semaine dernière par l'ONU pour permettre l'acheminement d'une aide cruciale à des millions de Yéménites en détresse, ne s'est jamais matérialisée avec la poursuite des violences.

Environ 80% de la population – soit 21 millions de personnes – ont besoin d'aide ou de protection dans ce pays pauvre de la péninsule arabique et plus de 10 millions ont du mal à se nourrir ou à trouver de l'eau, selon l'ONU.

Le conflit a fait plus de 3 200 morts, dont une moitié de civils, depuis mars, selon l'organisation internationale. Et le président Hadi et son gouvernement sont en exil en Arabie saoudite après leur fuite de Sanaa puis d'Aden devant l'avancée rebelle. Mardi lors d'une conversation téléphonique, le président Barack Obama a évoqué avec le roi Salmane d'Arabie saoudite l'«urgence» de mettre fin aux combats au Yémen et de «l'importance de s'assurer que l'aide (internationale) parvienne à tous les Yéménites» piégés par le conflit, a annoncé la Maison-Blanche. Malgré l'échec de la trêve, le

patron de l'ONU Ban Ki-moon a dit ne «pas perdre espoir et les discussions continuent» en vue d'une solution négociée.

Au premier jour de l'offensive baptisée «Flèche d'or pour la libération d'Aden», les forces pro-Hadi ont repris de vastes secteurs de Khor Maksar, le quartier de l'aéroport.

L'aéroport avait été pris le 25 mars par les soldats de la 39e brigade blindée, dont le commandement était resté fidèle à l'ex-président Saleh.

La tour de contrôle et le terminal ont été sérieusement endommagés, alors qu'un avion présidentiel, touché dans les combats aux premiers jours de l'assaut rebelle contre Aden, n'est plus qu'un amas de ferrailles calcinées, selon un correspondant de l'AFP.

«Après la reprise de Khor Maksar, il y a un effondrement dans les rangs des Houthis et de leurs alliés», a affirmé le porte-parole des pro-Hadi dans le sud.

Si l'aéroport d'Aden et ses alentours étaient sécurisés par les pro-Hadi, «cela pourrait être la première étape à une tête de pont» pour l'acheminement de renforts, a estimé une source diplomatique occidentale à Ryad.

Face à la progression de leurs adversaires, les rebelles ont bombardé aux obus de mortier et roquettes de type Katioucha des zones résidentielles dans le nord et l'est d'Aden, selon des responsables locaux.

En 24 heures, 12 civils ont été tués et 105 blessés dans des bombardements rebelles, a indiqué le chef du département de la santé à Aden qui a recensé 8 morts dans les rangs des pro-Hadi.



Points chauds

Irréprochable

Par Fouzia Mahmoudi

Décidément la politique et la République irréprochable que promettait François Hollande d'instaurer une fois qu'il aurait été élu président est aujourd'hui bien lointaine et ne semble pas concerner les membres de son gouvernement. En effet, Manuel Valls qui a emprunté depuis Poitiers où se tenait le congrès du Parti socialiste son avion de fonction pour assister en compagnie de deux de ses fils à la finale de la Ligue des champions de football, entre son club favori du FC Barcelone et la Juventus Turin à Barcelone, ne devra pas répondre de ses actions. Du moins pas d'après le parquet de Paris qui s'estime incompétent sur la plainte concernant le déplacement controversé. Le parquet a répondu la semaine dernière à l'association plaignante que les faits dénoncés concernant Manuel Valls étaient liés à l'exercice de ses fonctions ministérielles et relevaient donc de la Cour de justice de la République (CJR), a indiqué une source proche du dossier et une source judiciaire. La CJR est la seule instance compétente pour enquêter sur des délits ou crimes commis par des membres du gouvernement ou le président de la République dans l'exercice de leurs fonctions. Durant sa campagne, François Hollande avait promis la suppression de la CJR pour que les ministres soient jugés par des tribunaux de droit commun, mais cette promesse est restée lettre morte à ce jour. À la mi-juin, l'association Fricc (Front républicain d'intervention contre la corruption) avait en effet déposé une plainte pour détournement de fonds publics à l'encontre du Premier ministre et attendait de voir les autorités compétentes faire leur travail sur la question. Mais il semblerait que les explications de Manuel Valls, qui n'ont par ailleurs convaincu personne, aient suffi à mettre fin à toute tentative de donner suite à cette affaire. Le Premier ministre ayant dès le début de la polémique justifié son déplacement en faisant état d'une rencontre programmée avec Michel Platini, le président de l'UEFA, que ce dernier avait confirmée. Réagissant à l'émoi qu'avait suscité ce déplacement, Manuel Valls a remboursé la somme de 2 500 euros, correspondant au coût du voyage pour ses deux enfants. Une manière de maintenir que son déplacement avait un but professionnel en ce qui le concernait. «Ce n'est pas parce qu'on rembourse a posteriori qu'on est absous des fautes qu'on a commises», avait affirmé le président du Fricc, Jean-Luc Touly, qui n'a pu être joint dans l'immédiat hier. François Hollande qui n'a pris aucune mesure, même symbolique, à l'encontre de son Premier ministre, prouve bien que contrairement à ce qu'il avait affirmé, ses collaborateurs bénéficient d'un passe blanc qui envoie ses promesses de République irréprochable définitivement aux oubliettes.

F. M.



Condamné à payer 200 000 euros

Cheb Mami accusé de plagiat

■ La star algérienne du raï, cheb Mami et la société EMI ont été jugées coupables dans une affaire de plagiat par le tribunal de grande instance de Paris. Ce grand chanteur de raï dont la carrière artistique a connu plusieurs perturbations vient d'être condamné à payer 200 000 euros à l'auteur algérien Rabah Zerradine, alias Cheb Rabah. Cheb Mami a été accusé d'avoir traduit des textes de cet auteur de l'arabe vers le français. Il s'agit des titres «Le raï, c'est chic», «Madanite», «Ma vie deux fois» et «Gualbi, Gualbi».

Par Abla Selles

Les déboires judiciaires s'accroissent pour cheb Mami qui vient d'être condamné dans une affaire de plagiat. C'est le tribunal de grande instance de Paris qui a condamné cette vedette du raï après une plainte déposée par l'auteur algérien Rabah Zerradine, alias cheb Rabah. Les faits de cette affaire remontent aux années quatre-vingt-dix quand cheb Mami a traduit des textes de cet auteur de l'arabe vers le français. Il s'agit des titres «Le raï, c'est chic», «Madanite», «Ma vie deux fois» et «Gualbi, Gualbi». En effet, le tribunal de grande instance de Paris juge qu'il y a de «grandes similarités» avec les œuvres du plaignant, après avoir étudié les conclusions d'un expert qui a traduit les textes de l'arabe

au français, entraînant de fait un véritable préjudice moral et financier. Ce même tribunal a estimé que l'auteur Rabah Zerradine devait être considéré comme étant «le seul auteur» des quatre chansons en cause. «Il ne saurait être contesté que M. Zerradine a perdu une chance de gagner une notoriété importante du fait du succès des chansons qu'il avait en réalité écrites», indique le tribunal qui a condamné cheb Mami et la société EMI à lui payer solidairement 100 000 euros au titre du préjudice moral. En définitive, cheb Mami et la société EMI sont également condamnés à lui verser 100 000 euros en réparation des atteintes à son droit moral d'auteur. Il est à rappeler que cheb Mami est devenu une star incontournable du raï à la fin des années 90. Il a fait plusieurs



albums qui ont connu un grand succès et a animé des spectacles dans les plus grandes salles du monde. Ses fans sont aujourd'hui aux quatre coins du pays. Cependant, sa carrière artistique a connu une chute subite en 2005. Après avoir été condamné à cinq ans de prison pour «complicité d'enlèvement et de séquestration» de sa compagne de l'époque, une photographe de presse, pour la faire avorter clan-

destinement en Algérie, la star Mami s'est éclipsé. Au bout de deux ans, il bénéficie de la liberté conditionnelle et œuvre pour reprendre sa carrière artistique. L'artiste a reconnu sa bêtise et a affirmé qu'il s'occupera uniquement de sa carrière artistique. Ses fans lui ont pardonné et ont même voulu l'aider à dépasser cette étape noire de sa vie. Par ailleurs, la majorité des concerts de cheb Mami étaient animés en

Europe et dans les pays maghrébains. D'ailleurs, ses fans ont dépassé les 120 000 personnes en 2013 lors d'un spectacle animé dans le cadre du festival Mawazin au Maroc. Par contre, le Canada, pour ne citer que ce pays, refuse que Mami anime des spectacles sur son territoire.

A.S.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Galerie des Ateliers Bouffée d'Art

Jusqu'au 31 juillet :

Exposition de l'Art pictural auresien - en hommage aux deux artistes chaouis Tammine et Merzougui. Avec les artistes peintres : Lamine Azzouzi, Sofiane Dey, Mohamed Berkane et Houara Hocine.

Bassins, Ben Aknoun

Jusqu'au 31 juillet :

Exposition de l'Art pictural auresien - en hommage aux deux artistes chaouis Tammine et Merzougui. Avec les artistes peintres : Lamine Azzouzi, Sofiane Dey, Mohamed Berkane et Houara Hocine.

Parking d'Ardis

Jusqu'à la fin du mois de ramadhan :

Cirque Amar, tous les jours à 22h et à 0h10.

Galerie d'art Asselah

Jusqu'au 10 août :

Exposition de l'artiste Hachemi Ameur, sous le thème : "Anamorphoses et certitudes". Espace La Baignoire (Square Port-Saïd)

Jusqu'au 3 août :

Exposition "Machine théologique" de Liess Vergès. Institut Français d'Alger
Mercredi 22 juillet à 19h30 : Concert exceptionnel de musique classique de la soprano colombienne Betty garces, accompagnée de la pianiste Antonia valente. Réservez vos places à l'adresse: concertdebettygarces.alger@if-algerie.com

M. K.

Festival national de musique andalouse à Constantine

Neuf wilayas au rendez-vous

Des artistes de neuf wilayas prendront part du 23 au 28 juillet à Constantine au 9^e festival national de musique andalouse, a-t-on appris auprès des organisateurs.

Baptisée «Echo du malouf au cœur de l'événement», cette manifestation culturelle qui réunira des troupes de Constantine, Mila, Skikda, Sétif, Annaba, Souk Ahras, Blida, Tiemcen et Sidi Bel-Abbès, vise à «valoriser le patrimoine culturel national, découvrir de nouveaux talents et encourager l'esprit de compétition».

Selon le commissariat de cette manifestation, le festival qui sera aussi un «espace

d'échanges entre les différentes écoles de musique andalouse algérienne» a également pour objectif d'«enrichir et d'enregistrer le patrimoine musical andalou en général et le malouf en particulier».

Près de 50 concerts seront proposés aux mélomanes, férus de cette musique ancestrale, dans les différents espaces du Palais de la culture Malek-Haddad.

Organisée sous forme de concours, cette manifestation culturelle sera couronnée par la remise de prix aux trois meilleures formations musicales qui seront ainsi qualifiées pour participer au festival international du

malouf. Les meilleures voix masculine et féminine ainsi que le meilleur instrumentiste seront également récompensés lors de cette neuvième édition qui donnera aussi lieu à un programme de proximité prévu à la salle de spectacles du Palais de la culture Mohamed-Laid Al Khalifa de Constantine et au centre culturel M'hamed-Yazid d'El Khroub.

Il est à noter que cet événement attire de plus en plus un public nombreux. Les organisateurs affirment aussi qu'une forte participation des associations culturelles et artistiques est enregistrée chaque année.

L.B.

Festival international de poésie de Tanta (Egypte)

La poétesse Lamis Saidi représente l'Algérie

La poétesse algérienne Lamis Saidi prendra part à la première édition du Festival international de poésie de Tanta (nord du Caire) qui se tiendra du 30 octobre au 2 novembre prochains en présence de 36 poètes de 16 pays, ont indiqué

les responsables de cette manifestation.

Née en 1981 à Alger, Lamis Saidi a plusieurs recueils de poèmes à son actif dont «Comme d'habitude, j'ai oublié mon sac» (2007), «Au cinéma» (2010). Plusieurs poètes arabes

et étrangers prendront part à cette manifestation annuelle dont Mohamed Ahmed Benis du Maroc, Claudio Pazzani d'Italie, Pilar Rodriguez Aranda du Mexique et Neils Hav du Danemark. Le festival à caractère non lucratif, est organisé par

l'Association «Tanta International Festival of Poetry» dans le but de faire connaître les poètes égyptiens et établir des contacts avec leurs homologues de pays étrangers.

F. H.

Nouveau clip de Zakia Mohamed

Un hymne pour la paix

Le nouveau clip «Allah Mahaba» de Zakia Mohamed a été présenté mardi soir en avant première à Dar Abdellatif en présence de plusieurs personnalités artistiques. «Allah Mahaba» résonne comme un hymne à la paix. Un appel du cœur au monde entier venant de l'Algérie. L'Algérie est une terre spacieuse et profonde, remplie d'amour et de

générosité. Cette Algérie est incarnée par Zakia Mohamed. Entourée d'un orchestre philharmonique dans un décor à couper le souffle, au cœur de Tamanrasset, elle lancera un cri à la terre entière. Appuyé par l'image d'un vieux sage du désert, Zakia Mohamed appelle au respect des religions, à l'arrêt de la violence, au respect de toutes les races.

Si seulement on pouvait revenir au début du conflit de Habil et Qabil et empêcher la souffrance et les tueries. «Allah Mahaba» est tout simplement un message pour l'humanité, qui à son tour traversera le temps pour les générations futures. Un message de paix, d'amour et d'amitié.

Coup-franc direct



Les jeunes, ces sacrifiés !

Par Mahfoud M.

A chaque intersaison, les clubs de Ligues I et II cherchent à obtenir les services des meilleurs joueurs du moment et multiplient les contacts avec les éléments les plus convoités dans le marché des transferts en espérant les recruter. Les clubs se livrent une bataille sans merci pour obtenir les services de ces éléments. Mais, dans tout cela ce sont les jeunes qui sont les perdants étant donné que personne ne fait appel à eux et ils sont complètement délaissés. Ni ceux du cru des clubs ne sont promus en seniors, ni ceux des autres clubs ne sont recrutés. Et dire que tout le monde parle de formation et indique qu'il l'encouragera mais la réalité est tout autre et aucun de ces jeunes ne bénéficie d'une chance pour prouver ses capacités à jouer avec les seniors. A qui incombe la faute dans la mise à l'écart de ces jeunes ? En fait, tout le monde est responsable. Des responsables aux techniciens et même les supporters qui accordent plus de crédit à un joueur qui a roulé sa bosse en Ligue I qu'aux jeunes éléments qui évoluent dans les catégories jeunes de son propre club. Il faudra donc tout revoir et faire plus confiance à ces jeunes qui méritent un meilleur sort et qui sont capables de s'imposer si on leur accorde la chance.

M. M.

Taekwondo Le stage de la sélection en Corée du Sud bénéfique

Le stage de préparation effectué par la sélection algérienne (messieurs/dames) de taekwondo du 3 au 14 juillet à l'Université de Gyeonggi-do, dans la banlieue de Yongin en Corée du sud, a été un succès, a indiqué mardi la Fédération algérienne de la discipline.

«Le stage a été conclu, lundi et mardi, par des combats avec les athlètes de la sélection coréenne "juniors" et la plupart de ces combats ont tourné à l'avantage des Algériens, preuve que ce stage de préparation a été fructueux et que nos athlètes ont bien progressé», a affirmé la Fédération algérienne de taekwondo.

La sélection algérienne «seniors» est composée des athlètes : Youcef Khellallah (-54 kg), Sofiane Merzouk (-68 kg), Ilyès Bellili (-74 kg) et Malek Bendaïkha (-80 kg) chez les messieurs,



ainsi que Camélia Damou (-57kg), Sarah Dab (-62 kg) et Samia Zeggane (-67 kg) chez les dames. Du 15 au 20 juillet courant, la sélection algérienne participe au championnat du monde universitaire de la discipline, organisé par la Corée du Sud, avec l'ambition «de réussir les meilleurs résultats possibles».

Beach-volley à Béjaïa Quatre pays étrangers présents au tournoi international

Quatre pays étrangers participeront au tournoi international de beach-volley, organisé du 21 au 23 juillet courant à Béjaïa (environ 235 km à l'Est d'Alger), a-t-on appris mardi auprès des organisateurs. Il s'agit de la Tunisie, le Maroc, le Portugal et la France aux côtés de l'Algérie, pays organisateur de cette compétition, prévue sur l'esplanade du Parc de la wilaya de Béjaïa, en plein centre-ville. En sa qualité de pays hôte, l'Algérie a engagé quatre représentants dans ce tournoi : deux paires de l'équipe nationale «A» et deux autres paires de l'équipe nationale «B». «Ce tournoi nous sera bénéfique pour préparer certaines importantes échéances à venir, notamment, les Championnats Arabes, les Jeux Africains et les Jeux Méditerranéens de plage, en ce qui concerne l'équipe nationale (A)», a indiqué le Directeur technique national adjoint, Lyamine Benseghier. «L'équipe nationale (B) prépare quant à elle les prochains Championnats d'Afrique» de la discipline et qui selon la même source «seront qualificatifs au Mondial». «A l'instar de l'Algérie, des pays comme le Maroc et la Tunisie prennent part à ce tournoi international pour préparer eux aussi ces importantes échéances à venir» a encore expliqué Benseghier. Les différentes délégations sont attendues à Béjaïa le 20 juillet, soit la veille du début de la compétition.

Championnat du monde 2015 d'athlétisme Yacine Hathat (800 m) valide les minima

L athlète du 800 m Yacine Hathat est le 9^e algérien à réaliser les minima pour les Mondiaux de Pékin prévus du 22 au 30 août 2015, a annoncé mardi la FAA. Hathat a réussi un temps de 1:45.79 sur 800 m lors du meeting «Elite» organisé par la (FAA) au SATO du Complexe Olympique Mohamed-Boudiaf (Alger). L'athlète qui souffrait auparavant d'une blessure, est selon son entraîneur, Amar Benida «en train de revenir petit à petit à sa forme en dépit de son ratage au meeting de Courtoing en Belgique considéré comme un accident de passage». Il avait couru le 800 m en 1:48.47. Outre Hathat, sont qualifiés pour les Mondiaux 2015 les Algériens Hicham Bouchicha et Bilal Tabti (3000 m steeple), Abdelkrim Lahoulou (400 m haies), Larbi Bouraâda (décathlon) qualifié direct en tant que champion d'Afrique, Toufik Makhloufi (800 et 1500 m), Amina Bettiche (3000 m steeple), Souad Ait Salem et Barkahoum Drici (Marathon).



USM Alger Aoudia a choisi les Rouge et Noir

■ L'attaquant de Francfort, Mohamed Amine Aoudia a fait son choix pour sa prochaine destination et sa décision de revenir au bercail.

Par Mahfoud M.

Ainsi, ce dernier a opté pour la formation de l'USM Alger, alors que le voisin et rival, le MCA qui le convoitait devra se rendre à l'évidence qu'ils ont perdu la bataille face à leurs voisins qui ont été plus persuasifs. En effet et en plus d'avoir négocié et convaincu le joueur de porter le maillot des Rouge et Noir, les dirigeants de l'USMA ont prit attache directement avec les responsables de la formation allemande de Bundesliga II. Il faut savoir que les Allemands demandaient une certaine somme pour prêter leur attaquant qui avait auparavant prolongé son contrat. Aoudia souhaite donc revenir en Algérie pour jouer une année et demie avant de revenir en Allemagne. Les responsables de la formation usmiste ont exploité cette brèche pour négocier directement le



PH > D.R.

transfert du joueur avec les Allemands qui ont donné leur accord pour le céder à titre de prêt et la transaction devrait se faire dans les prochaines heures, selon des sources proches du joueur. Les deux clubs algériens n'étaient pourtant, pas les seuls qui étaient en course pour avoir l'ex-international algérien, étant donné qu'il y avait aussi le club tunisien, le Club Africain, mais la formation allemande a été claire en indiquant qu'elle avait tranché et qu'elle

donnera la priorité aux Usmistes qui ont su les convaincre avec une proposition concrète. Le joueur a été clair avec les clubs qui le convoitaient étant donné qu'il leur a expliqué qu'il jouera pour l'équipe qui aura pu récupérer sa lettre de libération et là c'est l'USMA qui tient la corde et qui devrait pouvoir l'obtenir. Les Rouge et Noir et avec l'arrivée d'Aoudia aura certainement une attaque de feu surtout qu'il y a déjà trois bons attaquants au club.

M. M.

CS Constantine Garzitto menace de saisir la justice pour récupérer son argent

L'entraîneur franco-italien d'Al-Merreikh du Soudan, Diego Garzitto, a menacé mardi d'estimer en justice le CS Constantine, le club de L1 de football qu'il a entraîné la saison passée et qui ne l'a toujours pas régularisé, selon ses dires. «Mon argent n'est toujours pas dans mon compte personnel pour des raisons administratives que la direction du CSC est censée régler. Si ça perdure, je serai dans l'obligation de recourir à la justice pour faire valoir mes droits», a déclaré Garzitto.

Le technicien a fait deux passages au sein de la formation de «Cirta» au cours des deux précédents exercices. Il n'est pas allé au bout de la saison dans chacun des deux passages. «Si je suis revenu au CSC la saison précédente c'est parce que le club me devait de l'ar-



gent pour le compte de l'exercice d'avant, malheureusement les choses n'ont pas marché comme je le souhaitais et je me suis retrouvé de nouveau contraint de plier bagage», a regretté Garzitto.

Evoquant un éventuel retour en Algérie après ses deux expériences ratées avec le CSC, le détenteur de

la Ligue des champions d'Afrique avec TP Mazembe en 2009, s'est dit prêt à revenir mais pour un seul club, à savoir l'USM Alger. «C'est l'unique club que je trouve bien structuré en Algérie et si l'occasion se présentera un jour devant moi pour entraîner cette formation, je répondrais par l'affirmatif», a-t-il dit.

Garzitto et son équipe soudanaise sont actuellement en regroupement à Ain M'Lila (Est d'Algérie) en prévision de leur match sur le terrain de l'ES Sétif (24, 25 ou 26 juillet) pour le compte de la troisième journée de la phase des poules de la Ligue des champions d'Afrique (Gr, B).

Al-Merreikh reste sur une défaite en déplacement face à l'USM Alger (1-0) vendredi passé. Le club avait remporté sa première rencontre à domicile contre le MC El Eulma (2-0).

FC Reims L'offre de l'Atalanta Bergame pour Mandi rejetée

Le club français du Stade de Reims, a jugé insuffisante l'offre de son homologue italien de l'Atalanta Bergame pour racheter le contrat de son joueur algérien, Aïssa Mandi, indique mardi la presse locale. La formation évoluant en Serie A italienne devra revoir à la hausse sa

proposition financière pour engager le défenseur international, auteur d'une saison remarquable, selon les spécialistes, en Ligue 1 française au cours de l'exercice précédent. Outre l'Atalanta Bergame, l'AS Rome et Bari sont également sur les traces du joueur de 23 ans, selon la même

source. Le latéral droit, reconverti en défenseur central lors des deux précédents matchs de la sélection algérienne, a été également annoncé à un certain moment du côté de l'AS Saint-Etienne (L 1, France). Le contrat du joueur avec Reims court jusqu'en juin 2017.

Championnat d'Afrique U-23 (dernier tour qualificatif/aller) Algérie-Sierra Leone Le Libyen Wahid Tamuni au sifflet

La CAF a désigné mardi l'arbitre libyen Wahid Tamuni Salah pour diriger le match Algérie - Sierra Leone, prévu dimanche prochain au stade Mustapha-Tchaker de Blida (20h45), dans le cadre du dernier tour qualificatif (aller) au championnat d'Afrique des moins de 23 ans (U-23). Wahid Tamuni Salah sera assisté de ses deux compatriotes Attia Amsaad et Salah El Shudji. Le match retour,

qui se jouera également à Blida le samedi 25 juillet (20h45), sera dirigé par un trio arbitral sénégalais composé de Daouda Gueye, Serigne Cheikh Toure, et El Hadji Abdoulaziz Gueye. Le match retour a été programmé également à Blida en raison du virus Ebola qui frappe la Sierra Leone. En vue de cette double confrontation, les joueurs du sélectionneur Pierre André Schurmann ont disputé deux matchs

amicaux face au Sénégal. Le premier rendez-vous a vu une victoire des Algériens (1-0) alors que le second a été remporté par le Sénégal (2-1). La phase finale du championnat d'Afrique des Nations des U-23 se déroulera du 5 au 19 décembre prochain au Sénégal. Les trois premiers représenteront le continent aux Jeux Olympiques JO-2016 de Rio de Janeiro.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Tébessa

Plus de 76 000 unités de boissons alcoolisées saisies

LES SERVICES de police de la wilaya de Tébéssa ont procédé récemment à l'arrestation d'un individu qui projetait de vendre illégalement plus de 76 000 unités de boissons alcoolisées, a indiqué mercredi un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale. Agissant sur informations et après investigations, les services

de police ont pu identifier le suspect. A l'appui d'un mandat de justice, la perquisition d'un local du suspect a permis la saisie de 76 597 unités de boissons alcoolisées non facturées. Le suspect, arrêté pour infraction aux lois et règlements administratifs en vigueur, a été présenté devant la justice, précise la même source.

Yasser F.

Durant l'Aïd El Fitr

Plus de 27 000 commerçants réquisitionnés

UN TOTAL de 27 114 commerçants seront réquisitionnés pour assurer un approvisionnement régulier en produits alimentaires et services de large consommation durant les deux jours de l'Aïd El Fitr, a appris l'APS auprès d'un responsable du ministère du Commerce. Il s'agit de 4 506 boulangers, de 15 791 commerçants activant dans l'alimentation générale et les fruits et légumes, de 6 417 opérateurs dans des activités diverses et de 400 unités de production dont 133 laiteries, 235 minoteries et 32 unités d'eau minérale. En plus, 2 010 agents de contrôle seront mobilisés

pour assurer le suivi de la mise en œuvre du programme des permanences, devenues obligatoires depuis 2013. «Nous allons sanctionner sévèrement les contrevenants qui n'auront pas de justificatifs sérieux pour la non ouverture de leur commerce», avertit le ministre du Commerce, Amara Benyounès, dans une déclaration à l'APS. La loi relative aux conditions d'exercice des activités commerciales prévoit la fermeture des locaux commerciaux pour une durée d'un mois assortie d'une amende allant de 30 000 à 200 000 DA contre les contrevenants.

Yanis G.

Chypre

Deux missiles tombent d'un avion militaire britannique

DEUX missiles sont tombés hier d'un avion militaire qui rentrait d'opération sur une base britannique du sud de Chypre, sans causer de dégâts, ont indiqué des responsables. Deux missiles Brimstone se sont détachés d'un avion lors de l'atterrissage sur la base de la Royal Air Force (RAF) d'Akrotiki, aux environs de la ville de Limassol. «Au moment d'atterrir sur le tarmac en revenant d'un vol d'opération, deux missiles Brimstone se sont détachés d'un appareil GR4. Ils n'ont pas détonné et personne n'a été blessé», a expliqué le porte-parole des forces britanniques, Kristian Gray. Des experts du ministère britannique de la Défense ont été chargés

d'enlever ces deux missiles de la base, sur laquelle la Grande-Bretagne est souveraine depuis l'indépendance de l'île méditerranéenne en 1960. «A ce que l'on sait, c'est la première fois que cela se produit, et les causes ne sont pas très claires, l'enquête se poursuit», a ajouté M. Gray. Les missiles Brimstone sont spécifiquement faits pour détruire les véhicules blindés et les chars en mouvement. La base britannique souveraine d'Akrotiki - l'une des plus grandes que possède la Grande-Bretagne à l'étranger - est utilisée pour des opérations militaires et de surveillance contre le groupe auto-proclamé «Etat islamique» (EI/Daech) en Irak.

N. T.

Football-Transfert

Arsenal libère Monreal pour engager Ghoulam

LE CLUB anglais d'Arsenal a cédé son latéral gauche Nacho Monreal au profit de l'Atletico Bilbao (Liga espagnol) en vue d'engager à sa place l'international algérien de Naples (Série A, Italie) Fawzi Ghoulam, rapporte mercredi le quotidien «AS». Arsenal a déjà fait une offre pour le club du Sud italien pour conclure le transfert du défenseur algérien, mais cette offre a été jugée insuffisante par la direction de Naples, selon la presse spécialisée. Le club londonien compte utili-

ser l'argent que rapportera le départ de Monreal (30 ans) vers la formation basque pour s'offrir les services de Ghoulam, ajoute-t-on de même source. Le joueur algérien de 23 ans avait rejoint Naples en janvier 2014 en provenance de l'AS Saint Etienne (L 1, France). Lors de l'exercice précédent, il a participé à 20 matchs de son équipe en tant que titulaire. Il a été également annoncé sur les tablettes du Real Madrid (Espagne), Chelsea (Angleterre) et Paris St Germain

LE RAMADAN S'ACHÈVE



Loumis

Djalou@hotmail.com

Lutte contre les stup à Béjaïa

«Moustik», «Rouget» et «Ronaldo» arrêtés

■ La brigade de lutte contre les stup de la police judiciaire de la sûreté de wilaya a mis fin aux agissements de cinq dealers dont trois sont connus sous les sobriquets de «Moustik», «Rouget», et «Ronaldo» au courant de la cette semaine, a-t-on appris de la cellule de communication de la sûreté de wilaya.

Par Hocine C.

L'individu surnommé «Ronaldo» dont les initiales sont M.A. âgé de 49 ans et résidant à Béjaïa a été arrêté dans les buissons du cimetière Sidi-Ahmed Amokrane. «Une descente policière a été menée dans les lieux et il a été arrêté en possession de 57,4 g de kif en forme de barrettes prêtes à être écoulées», souligne la même source. Il a été présenté devant le procureur de la

République du tribunal de Béjaïa pour détention et dissimulation et revente de drogue. Ce dernier été placé en détention provisoire. Aussi, «un réseau de trafic de drogue a été démantelé au début de cette semaine», indique-t-on encore. Il est composé de 4 individus âgés entre 26 et 38 ans dont deux sont connus par leurs surnoms «Rouget et Ronaldo». Ces dealers ont été appréhendés près de l'antenne administrative de

l'APC, à la cité des 600 logements à Ihaddaden. Ils ont été arrêtés en flagrant délit de trafic de drogue et en leur possession 44,7g de kif et une somme d'argent dont la provenance est liée aux reventes de la drogue. Présentés devant le parquet de Béjaïa, ils ont été placés en détention provisoire pour «possession et commercialisation de drogue», ajoute la même source.

H. C.

Rapport du Département d'Etat américain

La situation des droits de l'Homme au Maroc critiquée

Le Département d'Etat américain a critiqué, dans un rapport publié récemment, la situation des droits de l'Homme au Maroc, évoquant notamment «l'utilisation excessive de la force par la police», le «recours à la torture», les «exactions», ainsi que d'autres atteintes à l'intégrité des personnes. Le document évoque, en effet, «l'utilisation excessive de la force par la police dans la répression des manifestations pacifiques ainsi que le recours à la torture et à d'autres exactions, des détentions provi-

soires qui dépassent ce que la loi autorise en termes de durée», citant des cas de «prisonniers politiques dont beaucoup ont été arrêtés en vertu de la loi antiterroriste de mai 2003». Le rapport souligne que le problème le «plus significatif» en matière de droits de l'Homme au Maroc consiste en «l'absence d'un droit pour les citoyens de changer la nature du régime monarchique de gouvernance, la corruption dans tous les domaines gouvernementaux et le non-respect répandu des règles de droit par

les forces de sécurité». S'agissant de la situation des droits de l'Homme au Sahara occidental, le rapport indique que «les principales préoccupations humanitaires dans les territoires occupés sont les mêmes que celles au royaume, auxquelles s'ajoutent des problèmes spécifiques ayant trait aux restrictions des libertés civiles et politiques, la limitation de la liberté d'expression et de rassemblement et l'utilisation de la détention arbitraire, ainsi que la violence physique et l'emprisonnement des Sahraouis». Il faut noter, dans ce sens, que le rapport en question reprend les conclusions du groupe de travail des Nations unies sur la détention arbitraire, lequel a reçu plusieurs témoignages faisant état du recours récurrent à la pratique de détention arbitraire. Le rapport relève aussi que les autorités marocaines «refusent aux ONG (Organisations non-gouvernementales) de visiter les prisons depuis 2008». Concernant la liberté de rassemblement, le rapport indique que les manifestations publiques sont «violemment réprimées».

APS

